



Bulletin

Noyades

Date de publication : 24 juillet 2026

ÉDITION NATIONALE

Surveillance épidémiologique des noyades durant l'été 2026

Période du 01/05 au 15/07/2026

Santé publique France, en collaboration avec le Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques (Snosan), met en œuvre, entre le 1^{er} mai et le 30 septembre, une surveillance épidémiologique saisonnière des noyades en France (Hexagone et départements et régions d'outre-mer, DROM). L'ensemble des noyades accidentelles prises en charge par une structure d'urgence ou suivies d'un décès sur le lieu de noyade est pris en compte.

Ce bulletin décrit les caractéristiques des victimes et certains éléments de circonstances de survenue de ces noyades entre le 1^{er} mai et le 15 juillet 2026. Ces résultats permettront d'améliorer le pilotage des actions de prévention et de réglementation.

Points clés

- En 2026, la période de surveillance est étendue du 1^{er} mai au 30 septembre au lieu du 1^{er} juin au 30 septembre de 2023 à 2025.
- Entre le 1^{er} mai et le 15 juillet 2026, 925 noyades ont eu lieu en France dont 274 suivies de décès sur le lieu de noyade (soit une proportion de noyades suivies de décès de 30 %). En 2026, le nombre total de noyades est en augmentation de 14 % par rapport à 2025 pour la même période¹. Le nombre de noyades suivies de décès entre 2025 et 2026 sur cette même période est en hausse modérée (274 vs 241), statistiquement non significative.
- Globalement, 73 % du total des noyades (soient 675) et 79 % des noyades suivies de décès (soient 216) ont eu lieu pendant l'une des trois périodes de vigilance canicule qui ont marqué la période de surveillance, alors que le nombre total de jours de vigilance canicule a représenté 50 % du nombre de jours de cette période. Du 24 au 31 mai 2026 (première période de vigilance canicule), 134 noyades ont été recensées dont 48 suivies de décès contre respectivement 67 et 18 au cours de la même période (sans vigilance canicule) en 2025, soit respectivement une augmentation de 100 % et 167 % entre 2026 et 2025. Pour les deux autres périodes de vigilance canicule du 16 juin au 3 juillet puis du 4 au 15 juillet

¹ Des tests du Chi² ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les données 2025 et 2026, les évolutions sont considérées comme statistiquement significatives au seuil de 5 % de la p-value du test statistique.

2026, respectivement 307 et 234 noyades ont été recensées, dont 103 et 65 suivies de décès.

- Au cours de la période considérée, les noyades suivies de décès ont concerné 37 enfants et adolescents (même nombre qu'en 2025 sur la même période) et une noyade sur trois chez les 13-17 ans a été suivie d'un décès. Par rapport à 2025, l'augmentation du nombre total de noyades observée en 2026 a concerné principalement les adultes.
- Au niveau régional, comparé à 2025, le nombre total de noyades augmente dans les régions de l'intérieur sans façade maritime passant de 180 à 267 (+48 %). L'augmentation concerne particulièrement l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-Franche-Comté et l'Île-de-France. Le nombre de noyades suivies de décès sur le lieu de noyade augmente quant à lui de 70 à 102 (+46 %). Dans ces régions, les baignades en milieu naturel dans des lieux non aménagés et interdits à la baignade, particulièrement pendant les périodes de vigilance canicule, peuvent expliquer en grande partie ces augmentations. Il faut noter la situation de l'Île-de-France où le nombre de noyades suivies de décès passe de 14 en 2025 à 35 en 2026, et de 5 à 15 sur le seul département de la Seine-et-Marne.
- Au niveau national, comparé à 2025, le nombre de noyades suivies de décès en piscine et autres lieux de baignade artificiels aménagés a doublé passant de 31 à 60. Elles concernaient en très grande majorité les adultes (48 noyades sur 60) et la quasi-totalité des régions hexagonales (12 régions sur 13). Il convient de noter que 45 % des noyades suivies de décès en piscine et autres lieux de baignade artificiels aménagés ont eu lieu dans les régions de l'intérieur (27 noyades sur 60). La recherche de fraîcheur dans les piscines et autres lieux de baignade artificiels aménagés pendant les périodes de vigilance canicule notamment par des personnes ayant surestimé leur capacité et/ou souffrant de pathologies chroniques pouvant entraîner des malaises, pourrait notamment contribuer à expliquer cette augmentation.
- En 2026, le nombre de noyades suivies de décès en cours d'eau et plan d'eau était particulièrement élevé chez les mineurs (23 noyades sur 37), ce qui représente 62 % des noyades suivies de décès dans cette classe d'âge.
- Comme les années précédentes, les nombres de noyades et de décès restent élevés en été. Les noyades concernent tous les âges et tous les lieux. **Ces résultats soulignent la nécessité de poursuivre la prévention du risque de noyades à tous les âges, particulièrement pendant les périodes de fortes chaleurs et tant que les conditions de baignade sont propices.**

Résultats généraux et comparaison des données temporelles entre 2025 et 2026

Entre le 1^{er} mai et le 15 juillet 2026, 925 noyades ont été recensées en France (Hexagone et DROM), dont 274 suivies de décès sur le lieu de noyade (30 %). Le nombre total de noyades recensées en 2026 sur la période considérée est en hausse de 14 % par rapport à la même période en 2025 (respectivement 925 vs 809). En 2026, comparé à 2025, le nombre de noyades suivies de décès sur le lieu de noyade est en hausse modérée (274 vs 241), statistiquement non significative. La proportion de noyades suivies de décès (nombre de décès rapporté au nombre total de noyades) est quant à elle restée stable en 2026 par rapport à 2025 (30 % pour les deux années).

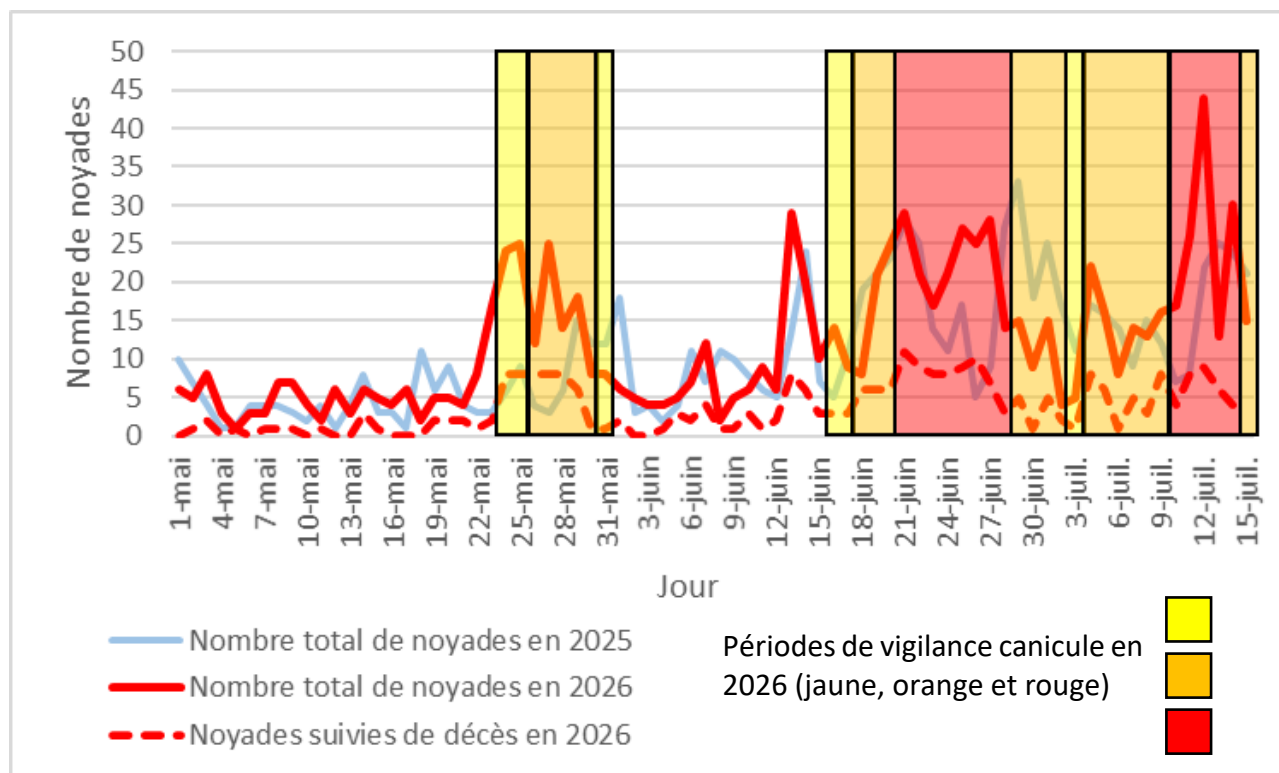
Au cours de la période considérée, le nombre quotidien de noyades a varié selon les jours de la semaine et les week-ends, les périodes de vacances scolaires et les épisodes de vigilance canicule (Figure 1). Il est globalement plus élevé les jours de vigilance canicule, les jours de week-end et de vacances scolaires en lien vraisemblablement avec une plus grande fréquentation des lieux de baignade.

Selon Météo France, à l'échelle de la France :

- Le mois de **mai 2026** a été le deuxième mois de mai le plus chaud depuis 1900, avec une anomalie de +2,0 °C derrière mai 2022 (+2,7 °C). Si les températures du début du mois de mai 2026 ont été globalement conformes ou en dessous des normales saisonnières, la France a connu une période de vigilance canicule importante et précoce entre le 24 et le 31 mai sur une large partie du territoire (ouest, centre) avec des pointes à 38 °C.
- Le mois de **juin 2026** a été le mois de juin le plus chaud depuis 1900, avec une anomalie de +3,8 °C. Une période de vigilance canicule intense a concerné la quasi-totalité du territoire entre le 16 juin et le 3 juillet. Au total, 72 départements ont été placés en vigilance rouge canicule, fait inédit depuis la création de la vigilance canicule en 2004, entre le 21 et le 28 juin. Par rapport à août 2003, cette canicule a été plus intense mais d'une durée inférieure. De nombreux records absolus de température tous mois confondus, au-delà de 40 °C, ont été dépassés.
- Le mois de **juillet 2026** a été marqué par une période de vigilance canicule importante à partir du 4 juillet et qui a concerné la quasi-totalité du territoire (toujours en cours en date du 15 juillet). Une période de vigilance rouge qui a concerné 37 départements au total, s'est étendue du 10 au 14 juillet.

Ces conditions météorologiques ont probablement entraîné un afflux de population cherchant à se rafraîchir vers les lieux de baignade, à un moment où la surveillance des sites autorisés en milieu naturel n'avait pas systématiquement commencé partout.

Figure 1. Nombre total de noyades en 2025, 2026 et noyades suivies de décès en 2026 par jour, France, 1^{er} mai au 15 juillet, Santé publique France et Snosan



En comparaison, les températures du mois de mai 2025 avaient été légèrement supérieures aux normales saisonnières (+0,8 °C). Le mois de juin 2025 a été le troisième mois de juin le plus chaud depuis 1900, avec une anomalie de +3,3 °C derrière juin 2026 (+3,8 °C) et juin 2003 (+3,6 °C). Une vague de chaleur précoce et longue a été observée entre le 19 juin et le 8 juillet 2025 avec des

températures maximales ayant dépassé 35 °C sur une large partie du territoire et un passage en vigilance rouge canicule du 1^{er} au 3 juillet dans 16 départements.

En complément, la comparaison du nombre total de noyades par quinzaine entre 2026 et 2025 montre que l'augmentation globale de 14 % du nombre de noyades en 2026 par rapport à 2025 est essentiellement due à l'augmentation observée dans la seconde quinzaine de mai (+73 %), en lien avec les conditions météorologiques propices à la baignade (Tableau 1).

Globalement, 675 noyades sur 925 (73 %) et 216 noyades suivies de décès sur 274 (79 %) ont eu lieu pendant l'une des trois périodes de vigilance canicule alors que le nombre total de jours de vigilance canicule pendant la période a représenté 50 % du nombre de jours de cette période :

- Sur la seule période du 24 au 31 mai 2026 (première période de vigilance canicule orange), 134 noyades ont été recensées, dont 48 suivies de décès, contre respectivement 67 et 18 sur la même période en 2025, soit une augmentation respective de 100 % et 167 % entre 2026 et 2025.
- Sur la seule période du 16 juin au 3 juillet 2026 (deuxième période de vigilance canicule orange/rouge), 307 noyades ont été recensées dont 103 suivies de décès contre respectivement 319 et 92 sur la même période en 2025, chiffres globalement stables entre 2026 et 2025, les deux périodes ayant connu une vigilance canicule importante.
- Sur la seule période du 4 au 15 juillet 2026 (troisième période de vigilance canicule orange/rouge toujours en cours au 15/07/2026), 234 noyades ont été recensées, dont 65 suivies de décès, contre respectivement 190 et 59 sur la même période en 2025 soit une augmentation de 23 % du nombre total de noyades entre 2026 et 2025, le nombre des noyades suivies de décès restant globalement stable.

Tableau 1. Évolution du nombre total des noyades en 2025 et 2026 par période (N=1 734), France, 1^{er} mai au 15 juillet, Santé publique France et Snosan

Période	2025	2026	Évolution entre 2025 et 2026*
	N	N	
Mai	167	254	Augmentation (p<0,01)
Du 1 ^{er} au 15 mai	60	69	Pas d'évolution
Du 16 au 31 mai	107	185	Augmentation (p<0,01)
Juin	399	413	Pas d'évolution
Du 1 ^{er} au 15 juin	133	130	Pas d'évolution
Du 16 au 30 juin	266	283	Pas d'évolution
Juillet	243	258	Pas d'évolution
Du 1 ^{er} au 15 juillet	243	258	Pas d'évolution
Total	809	925	Augmentation (p<0,01)

* Des tests du Chi² ont été réalisés pour toutes les comparaisons entre les données 2025 et 2026, les évolutions sont considérées comme statistiquement significatives au seuil de 5 % de la p-value du test statistique.

Description des noyades

Noyades par âge en 2025 et 2026

Entre le 1^{er} mai et le 15 juillet, l'augmentation entre 2025 et 2026 du nombre total de noyades a concerné principalement les adultes (453 en 2025, 535 en 2026 soit +18 %, Tableau 2). En 2026, les noyades suivies de décès ont concerné 37 enfants et adolescents (même nombre en 2025), avec une distribution selon l'âge légèrement différente comparé à 2025, avec 24 décès en 2026 chez les 13-17 ans contre 18 en 2025 (hausse modérée statistiquement non significative).

L'augmentation du nombre de noyades suivies de décès a concerné principalement les adultes avec 238 décès en 2026 vs 204 en 2025 (hausse modérée statistiquement non significative).

Le nombre total de noyades et celui de noyades suivies de décès ont varié selon l'âge : en 2026, 27 % du total des noyades et 3 % des noyades suivies de décès ont concerné les moins de 6 ans. Pour les adultes, ces proportions étaient respectivement de 58 % et 87 %, globalement similaires à celles observées en 2025. Globalement, 9 noyades suivies de décès sur 10 concernent les adultes.

La proportion de noyades suivies de décès a augmenté avec l'âge en 2026 : cette proportion était de 4 % chez les moins de 6 ans vs 44 % chez les adultes. En 2025 comme en 2026, une noyade sur trois chez les 13-17 ans a été suivie d'un décès.

Tableau 2. Nombre total de noyades et de noyades suivies de décès par âge* (N=1 734), France, 1^{er} mai au 15 juillet pour les années 2025 et 2026, Santé publique France et Snosan

Classe d'âge	2025			2026		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N (%)	N (%)	%	N (%)	N (%)	%
0-5 ans	226 (28)	10 (4)	4	246 (27)	9 (3)	4
6-12 ans	76 (9)	9 (4)	12	72 (8)	4 (1)	6
13-17 ans	54 (7)	18 (7)	33	72 (8)	24 (9)	33
18 ans et plus	453 (56)	204 (85)	45	535 (58)	237 (87)	44
Total	809 (100)	241 (100)	30	925 (100)	274 (100)	30

* Le détail par âge n'est pas disponible pour les décès des personnes majeures.

Noyades par région et département en 2025 et 2026

Au cours de la période du 1^{er} mai au 15 juillet 2026, le nombre total de noyades a été globalement plus élevé dans les régions du sud et les régions côtières. Ainsi, on dénombre 152 noyades en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 128 en Nouvelle-Aquitaine, 104 en Occitanie, et 90 en Auvergne-Rhône-Alpes (Tableau 3). Ces régions regroupent la moitié du total des noyades (52 %) et un peu plus du tiers des noyades suivies de décès (39 %). Elles sont parmi les régions les plus touristiques de l'Hexagone², et outre leur façade maritime pour trois d'entre elles, elles concentrent la majorité des piscines privées familiales françaises³ et un nombre important de cours d'eau et plans d'eau.

Du 1^{er} mai au 15 juillet 2026, six départements ont compté chacun plus de 30 noyades : le Var (52 noyades), les Bouches-du-Rhône (38), la Gironde (36), l'Hérault (34), la Seine-Maritime⁴ (32) et les Alpes-Maritimes (32). Le département comptant le plus de noyades suivies de décès est la Seine-et-Marne avec 15 décès.

Comparé à 2025, l'évolution du nombre total de noyades est contrastée selon les régions. Le nombre total de noyades augmente dans les régions de l'intérieur sans façade maritime passant de 180 à

² Fréquentation des hébergements collectifs touristiques en 2024. Comparaisons régionales et départementales. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012672#tableau-TCRD_020_tab1_regions2016

³ Dossier de presse / 1965-2025 : 60 ans de piscines familiales – Un phénomène de société bien français. Fédération des professionnels de la piscine et du spa (FPP). <https://www.propiscines.fr/la-fpp/espace-presse/dossiers-de-presse/>

⁴ Pour les passages aux urgences pour noyade en 2026 en Seine-Maritime, après investigation, un changement dans le logiciel de codage a pu entraîner un excès de codage des noyades accidentelles. Des analyses complémentaires sont en cours.

267 (+48 %) : l'augmentation concerne particulièrement l'Auvergne-Rhône-Alpes, la Bourgogne-Franche-Comté et l'Île-de-France. Le nombre total de noyades augmente aussi dans les régions de la côte nord-ouest (Bretagne, Normandie, Hauts-de-France) passant de 102 à 177 (+74 %).

Comparé à 2025, on observe une augmentation du nombre de noyades suivies de décès dans les régions sans façade maritime, le nombre passant de 70 à 102 (+46 %). Il faut noter la situation de l'Île-de-France : le nombre passe de 14 en 2025 à 35 en 2026 et sur le seul département de la Seine-et-Marne le nombre passe de 5 à 15. Les baignades en milieu naturel dans des lieux non aménagés et interdits particulièrement pendant les périodes de vigilance canicule expliquent en grande partie cette augmentation. Ainsi, pour l'Île-de-France et la Seine-et-Marne, respectivement 31 noyades suivies de décès sur 35 et 14 sur 15 ont eu lieu pendant une des trois périodes de vigilance canicule. Le nombre de noyades suivies de décès augmente aussi dans les régions de la côte nord-ouest (Bretagne, Normandie, Hauts-de-France) passant de 43 à 69 (+60 %).

Les comparaisons du nombre de noyades par région et département doivent aussi tenir compte des conditions météorologiques locales durant ces périodes et des fréquentations touristiques qui peuvent varier d'une région/d'un département à l'autre. Des modifications dans les logiciels de codage des causes de passages aux urgences peuvent également expliquer une partie des différences au niveau d'un département.

Tableau 3. Nombre total de noyades et de noyades suivies de décès par région (N=1 734), France, 1^{er} mai au 15 juillet pour les années 2025 et 2026, Santé publique France et Snosan

Région / Département	2025			2026		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N	N	%	N	N	%
Auvergne-Rhône-Alpes	67	28	42	90	27	30
Ain (01)	5	3	60	8	3	38
Allier (03)	3	2	67	1	0	0
Ardèche (07)	7	2	29	4	1	25
Cantal (15)	0	0	-	0	0	-
Drôme (26)	3	1	33	12	4	33
Isère (38)	9	4	44	14	5	36
Loire (42)	4	3	75	10	2	20
Haute-Loire (43)	0	0	-	0	0	-
Puy-de-Dôme (63)	4	3	75	2	1	50
Rhône (69)	19	6	32	27	6	22
Savoie (73)	2	0	0	5	2	40
Haute-Savoie (74)	11	4	36	7	3	43
Bourgogne-Franche-Comté	21	9	43	43	15	35
Côte-d'Or (21)	3	0	0	7	2	29
Doubs (25)	4	2	50	3	2	67
Jura (39)	4	2	50	5	2	40
Nièvre (58)	2	2	100	3	0	0
Haute-Saône (70)	0	0	-	4	2	50
Saône-et-Loire (71)	5	2	40	12	6	50
Yonne (89)	3	1	33	7	1	14
Territoire-de-Belfort (90)	0	0	-	2	0	0
Bretagne	40	23	58	48	28	58

Région / Département	2025			2026		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N	N	%	N	N	%
Côtes d'Armor (22)	11	6	55	10	6	60
Finistère (29)	10	7	70	15	9	60
Ille-et-Vilaine (35)	7	3	43	13	4	31
Morbihan (56)	12	7	58	10	9	90
Centre-Val de Loire	20	6	30	24	11	46
Cher (18)	6	3	50	4	3	75
Eure-et-Loir (28)	2	0	0	2	0	0
Indre (36)	0	0	-	0	0	-
Indre-et-Loire (37)	4	2	50	9	3	33
Loir-et-Cher (41)	2	0	0	2	1	50
Loiret (45)	6	1	17	7	4	57
Corse	16	5	31	21	3	14
Corse-du-Sud (2A)	12	5	42	19	3	16
Haute-Corse (2B)	4	0	0	2	0	0
Grand Est	32	13	41	33	14	42
Ardennes (8)	4	3	75	1	0	0
Aube (10)	5	2	40	8	3	38
Marne (51)	5	1	20	5	0	0
Haute-Marne (52)	1	1	100	1	1	100
Meurthe-et-Moselle (54)	1	0	0	3	1	33
Meuse (55)	1	1	100	0	0	-
Moselle (57)	4	0	0	4	2	50
Bas-Rhin (67)	6	3	50	5	3	60
Haut-Rhin (68)	2	1	50	3	1	33
Vosges (88)	3	1	33	3	3	100
Hauts-de-France	40	10	25	62	23	37
Aisne (02)	2	0	0	7	3	43
Nord (59)	8	0	0	20	6	30
Oise (60)	4	1	25	8	5	63
Pas-de-Calais (62)	24	7	29	24	8	33
Somme (80)	2	2	100	3	1	33
Île-de-France	40	14	35	77	35	45
Paris (75)	4	1	25	10	8	80
Seine-et-Marne (77)	11	5	45	22	15	68
Yvelines (78)	5	2	40	9	4	44
Essonne (91)	4	2	50	4	1	25
Hauts-de-Seine (92)	2	0	0	2	0	0
Seine-Saint-Denis (93)	5	2	40	6	2	33
Val-de-Marne (94)	6	2	33	9	2	22
Val-D'Oise (95)	3	0	0	15	3	20
Normandie	22	10	45	67	18	27
Calvados (14)	6	3	50	21	8	38

Région / Département	2025			2026		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N	N	%	N	N	%
Eure (27)	5	5	100	8	4	50
Manche (50)	6	1	17	4	2	50
Orne (61)	1	0	0	2	0	0
Seine-Maritime (76)*	4	1	25	32	4	13
Nouvelle-Aquitaine	116	30	26	128	34	27
Charente (16)	5	2	40	7	2	29
Charente-Maritime (17)	24	9	38	13	6	46
Corrèze (19)	5	1	20	3	0	0
Creuse (23)	0	0	-	1	1	100
Dordogne (24)	7	3	43	5	3	60
Gironde (33)	25	3	12	36	10	28
Landes (40)	11	1	9	14	2	14
Lot-et-Garonne (47)	9	0	0	8	2	25
Pyrénées-Atlantiques (64)	16	4	25	28	4	14
Deux-Sèvres (79)	5	2	40	2	1	50
Vienne (86)	4	2	50	7	3	43
Haute-Vienne (87)	5	3	60	4	0	0
Occitanie	122	28	23	104	18	17
Ariège (09)	0	0	-	1	0	0
Aude (11)	14	5	36	15	1	7
Aveyron (12)	1	0	0	1	0	0
Gard (30)	11	4	36	8	1	13
Haute-Garonne (31)	12	1	8	5	1	20
Gers (32)	13	0	0	3	0	0
Hérault (34)	51	13	25	34	2	6
Lot (46)	0	0	-	1	1	100
Lozère (48)	0	0	-	0	0	-
Hautes-Pyrénées (65)	2	0	0	9	1	11
Pyrénées-Orientales (66)	13	2	15	18	8	44
Tarn (81)	3	2	67	4	1	25
Tarn-et-Garonne (82)	2	1	50	5	2	40
Pays de la Loire	33	17	52	52	13	25
Loire-Atlantique (44)	6	5	83	13	4	31
Maine-et-Loire (49)	5	3	60	5	3	60
Mayenne (53)	1	1	100	0	0	-
Sarthe (72)	3	2	67	7	1	14
Vendée (85)	18	6	33	27	5	19
Provence-Alpes-Côte d'Azur	182	20	11	152	29	19
Alpes-de-Haute-Provence (04)	4	0	0	2	1	50
Hautes-Alpes (05)	2	0	0	5	3	60
Alpes-Maritimes (06)	48	5	10	32	3	9
Bouches-du-Rhône (13)	51	3	6	38	8	21

Région / Département	2025			2026		
	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès	Nombre total de noyades	Nombre de noyades suivies de décès	Proportion de noyades suivies de décès
	N	N	%	N	N	%
Var (83)	62	10	16	52	12	23
Vaucluse (84)	15	2	13	23	2	9
Ensemble des DROM**	58	28	48	24	6	25
Guadeloupe (971)	16	5	31	5	0	0
Martinique (972)	13	3	23	5	1	20
Guyane (973)	13	9	69	4	4	100
La Réunion (974)	5	1	20	8	1	13
Mayotte (976)	11	10	91	2	0	0
Total	809	241	30	925	274	30

* Pour les passages aux urgences pour noyade en 2026 en Seine-Maritime, après investigation, un changement dans le logiciel de codage a pu entraîner un excès de codage des noyades accidentelles. Des analyses complémentaires sont en cours.

** La remontée et la consolidation des données dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) est plus complexe qu'en Hexagone, certaines données peuvent être manquantes.

Noyades suivies de décès selon l'âge et le lieu de la noyade en 2025 et 2026

Le nombre de noyades suivies de décès a varié selon l'âge et le lieu de noyade. Quelle que soit l'année, les décès par noyade en cours d'eau/plan d'eau ont concerné tous les âges, et représentaient environ les deux-tiers des décès chez les mineurs et près de la moitié des décès chez les adultes.

Entre 2025 et 2026, sur la période du 1^{er} mai au 15 juillet, le nombre de noyades suivies de décès en piscine et autres lieux de baignade artificiels aménagés a doublé (31 vs 60) concernant en très grande majorité les adultes (48 noyades sur 60) et la quasi-totalité des régions hexagonales (12 sur 13). Une partie de cette augmentation pourrait s'expliquer par une plus grande affluence de personnes en recherche de fraîcheur dans les piscines et autres lieux de baignade artificiels aménagés (piscines privées familiales, piscines hors-sol, bases de loisirs, bases nautiques, etc.) pendant les périodes de vigilance canicule, notamment par des personnes ayant surestimé leur capacité et/ou souffrant de pathologies chroniques pouvant entraîner des malaises. Du 1^{er} mai au 15 juillet 2026, 50 des 60 noyades suivies de décès en piscine et autres lieux de baignade artificiels aménagés ont eu lieu pendant une des trois périodes de vigilance canicule.

En 2026, le nombre de noyades suivies de décès en cours d'eau et plan d'eau était particulièrement élevé chez les mineurs (23 noyades sur 37), ce qui représente 62 % des décès dans cette classe âge. En dehors des cours d'eau et plan d'eau, les décès par noyade ont davantage lieu en mer pour les adultes (62 %) et en piscine et autres lieux de baignade artificiels aménagés chez les mineurs (12 noyades suivies de décès sur 14).

Tableau 4. Nombre de noyades suivies de décès par lieu de noyade et par âge* (N=515), France, 1^{er} mai au 15 juillet pour les années 2025 et 2026, Snosan

Lieu de noyade	2025			2026		
	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges	0-17 ans	18 ans et plus	Tous âges
	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)	N (%)
Piscine privée familiale	9 (24)	20 (10)	29 (12)	7 (19)	44 (19)	51 (19)
Autres piscines et lieux de baignade artificiels aménagés**	0 (0)	2 (1)	2 (1)	5 (14)	4 (2)	9 (3)
Cours d'eau	16 (43)	63 (31)	79 (33)	17 (46)	66 (28)	83 (30)
Plan d'eau	7 (19)	31 (15)	38 (16)	6 (16)	36 (15)	42 (15)
Mer	3 (8)	87 (43)	90 (37)	2 (5)	84 (35)	86 (32)
Autres lieux***	2 (6)	1 (0)	3 (1)	0 (0)	3 (1)	3 (1)
Total	37 (100)	204 (100)	241 (100)	37 (100)	237 (100)	274 (100)

* Le détail par âge n'est pas disponible pour les décès des personnes majeures.
** Lieux de baignade publics ou privés payants (ex : piscine municipale, base de loisirs, base nautique, parc aquatique...), piscines privées à usage collectif (ex : hôtel, résidence, camping, club de vacances...)
*** Bassin, carrière, puits, baignoire, etc.

Noyades suivies de décès selon le lieu de noyade en 2026

Du 1^{er} mai au 15 juillet 2026, les lieux de noyades suivies de décès ont été :

- Piscines et autres lieux de baignade artificiels aménagés :
 - o Piscine privée : n=51 ;
 - o Piscine publique : n=1 ;
 - o Base de loisirs, base nautique : n=8
- Cours d'eau :
 - o Cours d'eau, rivière, ruisseau : n=45 ;
 - o Fleuve : n=22 ;
 - o Canal, chenal, écluse : n=16
- Plan d'eau :
 - o Etang, plan d'eau : n=19 ;
 - o Lac : n=21 ;
 - o Barrage : n=1
- Mer :
 - o Plage : n=66 ;
 - o Côte : n=12 ;
 - o Large : n=7 ;
 - o Port maritime : n=2
- Autres :
 - o Bassin : n=1 ;
 - o Fosse : n=1 ;
 - o Récupérateur d'eau : n=1

Noyades suivies de décès par lieu de la noyade et regroupement de régions en 2026

En 2026 pour la période du 1^{er} mai au 15 juillet, la répartition des lieux de noyades suivies de décès a été différente selon les régions. Le tiers ou plus des noyades suivies de décès est survenue en mer dans les régions côtières du sud-ouest (38 %), du sud-est (38 %), du nord-ouest (64 %) et en Outre-mer (83 %). La proportion de noyades suivies de décès en cours d'eau et plan d'eau a varié entre 17 et 72 % selon les régions ; elle a été particulièrement importante dans les régions qui ne disposent pas de façade maritime.

Il faut noter que 45 % des noyades suivies de décès en piscine et autres lieux de baignade artificiels aménagés ont eu lieu dans les régions de l'intérieur (27 sur 60).

Tableau 5. Nombre de noyades suivies de décès par lieu de noyade et par regroupement de régions (N=274), France, 1^{er} mai au 15 juillet 2026, Snosan

Lieu de noyade	Côte sud-est (PACA, Occitanie, Corse)		Côte sud-ouest (Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire)		Côte nord-ouest (Bretagne, Normandie, Hauts-de-France)		Intérieur (Auvergne-Rhône-Alpes, Centre-Val de Loire, Île-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté)		Outre-mer	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Piscine*	19	38	8	17	6	9	27	26	0	0
Cours et plan d'eau	12	24	21	45	18	26	73	72	1	17
Mer	19	38	18	38	44	64	0	0	5	83
Autres lieux**	0	0	0	0	1	1	2	2	0	0
Total	50	100	47	100	69	100	102	100	6	100

* Y compris autres lieux de baignade artificiels aménagés

** Bassin, carrière, puits, baignoire, etc.

Noyades suivies de décès par activité et par circonstance recensées lors de la noyade en 2026

Sur la période considérée, une activité hors baignade a été rapportée pour 12 des 274 noyades suivies de décès :

- Pêche : n=4 ;
- Apnée : n=4 ;
- Parapente ; n=2 ;
- Canoë, canot, kayak : n=1 ;
- Crash avion : n=1

Sur la période considérée, une circonstance a été rapportée pour 22 des 274 noyades suivies de décès :

- Baïnes, marée, courant : n=8 ;
- Chute ou chavirage d'une embarcation (bateau à voile ou à moteur) : n=6 ;
- Marche aquatique (longe-côte) : n=3 ;
- Saut, plongeon : n=3 ;
- Chute : n=2

Pour rappel, dans l'enquête NOYADES 2021, les baïnes, marées et courants avaient été associés à 10 % des décès (n=41)⁵. Ces situations ont concerné plus particulièrement les 13-19 ans (25 % de noyades associées à cette circonstance pour cette classe d'âge) et 25-44 ans (18 % des noyades). Le respect des consignes de sécurité et des interdictions de baignade le cas échéant est essentiel pour éviter ces noyades.

Données et méthodologie

Les données de surveillance épidémiologique des noyades de Santé publique France et du Snosan contribuent aux politiques de diminution des accidents de noyade.

Dans ce dispositif, sont comptabilisées les noyades prises en charge par une structure d'urgence (à l'exclusion des noyades intentionnelles lorsque l'information est connue) et les noyades accidentelles suivies de décès, quasi-exclusivement sur le lieu de noyade (du fait de l'absence d'information sur le devenir de la prise en charge après l'admission aux urgences).

Les données concernant les noyades prises en charge par une structure d'urgence proviennent du réseau de surveillance OSCOUR® (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) coordonné par Santé publique France⁶. Actuellement, plus de 700 structures d'urgence participent au réseau OSCOUR® (21 millions de passages annuels, soit près de 59 000 passages par jour en moyenne) couvrant ainsi 97 % des passages aux urgences en France. On compte au moins un service d'urgence contribuant au réseau OSCOUR® dans tous les départements.

Les données concernant les noyades suivies de décès sur le lieu de noyade sont collectées par le Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques à partir des remontées des Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross), des bulletins de la Cellule ministérielle de veille opérationnelle et d'alerte (CMVOA), et d'une veille presse.

Les données de 2026 ont été comparées à celles de 2025. Ces données ne sont pas comparables à celles des enquêtes NOYADES triennales que menait Santé publique France jusqu'en 2021. Ces deux dispositifs diffèrent en termes méthodologiques et de sources de données utilisées.

⁵ Voir le rapport : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/articles/enquete-noyades-2021>

⁶ <https://www.santepubliquefrance.fr/surveillance-syndromique-sursaud-R/reseau-oscour-R>

Conseils de prévention : les bons gestes pour se baigner en sécurité

Les enfants, on ne les quitte pas des yeux et on se baigne avec eux

- Surveiller de manière active et permanente les jeunes enfants
- Ne jamais quitter des yeux les jeunes enfants qui jouent au bord de l'eau
- Se baigner avec les jeunes enfants
- Désigner un seul adulte par enfant pour la surveillance pendant la baignade

Apprendre à nager est un élément clé

Familiariser les enfants au milieu aquatique dès le plus jeune âge et leur apprendre à nager le plus tôt possible :

- Bébé nageur (jusqu'à 3 ans)
- Aisance aquatique (de 4 à 6 ans)
- Apprentissage de la nage (à partir de 6 ans)

Quel que soit son âge, il est toujours temps d'apprendre à nager.

Pour que se baigner reste un plaisir, soyons prudents et vigilants

- Respecter les consignes de sécurité et les interdictions de baignade
- Privilégier les zones de baignades surveillées, sécurisées par des sauveteurs professionnels
- Se renseigner sur les conditions météorologiques
- Ecouter son corps et reporter sa baignade en cas de fatigue, problèmes de santé...
- Prévenir un proche avant de se baigner
- Rentrer dans l'eau progressivement en mouillant sa tête, sa nuque et son ventre pour éviter les chocs thermiques particulièrement lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante

Pour les personnes âgées ou présentant des facteurs de risque liés à la santé

- Adaptez l'intensité et la distance de nage à vos capacités : tenez compte de votre état de forme et ne surestimez pas votre niveau de natation
- Demandez conseils à votre médecin ou pharmacien, en particulier si vous avez une maladie chronique (maladie cardiaque, épilepsie...) ou si vous prenez des médicaments

Alcool et risque de noyade

La consommation d'alcool :

- Altère le jugement et augmente la prise de risque
- Dilate les vaisseaux sanguins occasionnant un risque d'hypothermie
- Diminue la réactivité des voies respiratoires diminuant les chances de survie dans l'eau

Évitez toute consommation d'alcool avant et pendant votre baignade ou activité nautique

Privilégiez l'eau pour vous hydrater

En cas de consommation d'alcool :

- Ne pilotez pas d'engins (bateau ou scooter des mers)
- Éloignez-vous des bords de l'eau (rives, berges, quais) pour éviter les chutes dans l'eau

Remerciements

Nous remercions l'ensemble des services contribuant à cette surveillance.

La transmission des données est assurée par les services de secours organisés intervenant auprès des noyés notamment :

- Les structures d'urgence des établissements de santé adhérant au réseau OSCOUR® ;
- Les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), la Brigade des sapeurs-pompiers de Paris (BSPP), le Bataillon des marins pompiers de Marseille (BMPM), le Service départemental métropolitain d'incendie et de secours (SDMIS), les Services territoriaux d'incendie et de secours (Stis), les Services d'incendie et de secours (SIS) ;
- La Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) et les Centres régionaux opérationnels de surveillance et de sauvetage (Cross).

Pour en savoir plus

- Page sur les noyades sur le site de Santé publique France
<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/traumatismes/noyade/>
- Pour accéder aux données de surveillance noyades des étés 2023, 2024 et 2025 sur la page Odissé du site de Santé publique France
<https://odisse.santepubliquefrance.fr/explore/assets/noyades-donnees-depuis-2023-departement/>
- Site du Snosan
<https://www.snosan.fr>

Auteurs / Rédaction

Aymeric Ung, Laurence Guldner (Santé publique France)

Christophe Lino, Fabrice Levet (Système national d'observation de la sécurité des activités nautiques – Snosan)

Pour nous citer : Surveillance épidémiologique des noyades durant l'été 2026. Période du 01/05 au 15/07/2026. Édition nationale. Bulletin. Saint-Maurice : Santé publique France, 14 p., juillet 2026

Directrice de publication : Aude de Viviès, directrice générale par intérim

Date de publication : 24 juillet 2026

Contacts : presse@santepubliquefrance.fr (Santé publique France) / celia.delfault@envsn.sports.gouv.fr (Snosan)